

Sur l'épopée d'Antoine de Tounens, roi d'Araucanie et de Patagonie, le groupe Les Amis du Montignacois de l'Amicale laïque de Montignac propose, le samedi 6 avril à 15 heures à l'Espace du temps libre , une conférence du chercheur périgordin Jean-François Gareyte.

Antoine de Tounens, juriste à Périgueux devenu roi d'Araucanie et de Patagonie, avait fondé en 1860 une royauté constitutionnellle qui bien entendu ne fut pas acceptée par le Chili et l'Argentine, lesquels s'efforçaient de conquérir ces régions au détriment de leurs habitants...

Au cours de plusieurs séjours au Chili, J.-F. Gareyte a découvert dans de nombreuses archives que ce roi n'était point farfelu comme on voulait le faire croire car il risquait donc d'empêcher les Chiliens et les Argentins de s'approprier le territoire des groupes indigènes qu'il fédérait.

En 1902, bizarrerie de l'Histoire, c'est le roi d'Angleterre Edouard VII qui partage la région entre le Chili et l'Argentine : prouvant ainsi, involontairement, que ces territoires étaient indépendants jusqu'à cette date et que leurs habitants avaient bien le droit de se choisir un roi. Le royaume n'existe donc plus en tant que tel : il s'agit maintenant d'une "royauté virtuelle" représentée par le prince Frédéric 1er, 7ème successeur d'Antoine de Tounens depuis mars 2018, après la disparition du prince Antoine IV.

Actuellement, le prince et son entourage, avec l'ONG Auspice Stella Souvenir Franco-Araucanien présente à l'ONU, s'efforcent de venir en aide aux Mapuches qui, comme beaucoup de peuples indigènes minoritaires, voient leur territoire sans cesse réduit et rencontrent des difficultés sur le plan juridique.

Rappelons que le conférencier est l'auteur d'un volumineux ouvrage en deux tomes "Le rêve

du sorcier", premier ouvrage aussi bien documenté puisque faisant appel à des sources, en particulier chiliennes, jusqu'alors inexplorées.